

Compte rendu de la séance

du lundi 04 mars 2019

Date de convocation 26/02/2019

Présents : Max GUIPAUD, Robert CINQ, Alain BRUYERE, Franck SANSUS, Cédric RUAULT, Frédéric BOYER, Cédric LOUBET, Philippe PIETRAVALLE, Françoise GARRIGUES, Éric SICARD

Absents représentés : Yvette CROUZET par Alain BRUYERE et Chantal CADAUX par Laurence RIVIERE

Absente: Mélinda LABEUCHE

Excusé:Thierry GRIFFEL

Secrétaire(s) de la séance: Françoise GARRIGUES

Ordre du jour :

- Orientation budgétaire
- Syndicat AEP : désignation des suppléants
- Délibération Département- Appui aux communes
- Questions diverses

Délibérations du conseil:

Orientation budgétaire

L'orientation des débats budgétaire était axcée sur :

- la numérisation des actes d'Etat civil
- la salle des fêtes: accès personnes à mobilité réduite, rampe et cheminement
- Etude énergie concernat le mode de chauffage
- Accès à Saint Sigismond

(DE 2019 002A) Délégués du syndicat AEP: suppléants

Monsieur Le Maire Max GUIPAUD propose de désigner deux suppléants pour le syndicat AEP du Gaillacois.

Les titulaires sont: Mr Robert CINQ et Mr Alain BRUYERE

Les suppléants proposés sont : Mr Max GUIPAUD et Frédéric BOYER

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

DECIDE de désigner Max GUIPAUD et Frédéric BOYER comme suppléants.

AUTORISE Monsieur le Maire de PUYBEGON a signer tout acte relatif à cette délibération.

(DE 2019 003A) Convention Départementale appui aux communes et EPCI

Considérant la disparition progressive de l'aide des services de l'Etat aux collectivités en matière d'ingénierie,

Considérant le manque de moyens et de capacités pour un grand nombre de collectivités tarnaises dans le domaine de l'ingénierie publique,

Le Département, garant de la solidarité territoriale, et acteur dans l'éducation, la jeunesse, le sport, la culture et la vie associative, est amené à porter assistance aux Communes et EPCI dans cette situation. Dans ce contexte, le Département décide d'adopter une politique en matière d'ingénierie publique s'appuyant sur un guide de référence définissant le cadre et l'organisation de la mission qu'il s'est confiée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote à l'unanimité :

- APPROUVE les principes de l'aide proposée par le Département aux collectivités en matière d'ingénierie publique,
- ACCEPTE d'appliquer les dispositions inscrites dans le guide de l'ingénierie départementale
- AUTORISE le Maire à signer la convention générale, ci-annexée, relative à la mise en œuvre de cette action d'appui à notre Commune.

Questions diverses

- Renouvellement contrat :

le contrat d'aide humaine sera renouvelé pour une période de 6 mois à compter du 1er mai.

- Internet à la salle de rencontres :

une étude est en cours pour avoir une connexion internet à la salle.

NOM	FONCTION	SIGNATURE
GUIPAUD Max	Maire	
CINQ Robert	Adjoint Au Maire	
BRUYERE Alain	Adjoint Au Maire	
SANSUS Franck	Adjoint Au Maire	
RUULT Cédric	Adjoint Au Maire	
RIVIERE Laurence	Conseillère Municipale	Représentée par F. GARRIGUES
CADAUX Chantal	Conseillère Municipale	Représentée par R. CINQ
BOYER Frédéric	Conseiller Municipal	
LABEUCHE Mélinda	Conseillère Municipale	Absente
LOUBET Cédric	Conseiller Municipal	
GRIFFEL Thierry	Conseiller Municipal	Excusé
PIETRAVALLE Philippe	Conseiller Municipal	
GARRIGUES Françoise	Conseillère Municipale	

SICARD Éric	Conseiller Municipal	
CROUZET Yvette	Conseillère Municipale	Représentée par A. BRUYERE

La séance est levée à 22h00.